



**RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ROP'PA)**

-----  
**CELLULE D'EXECUTION TECHNIQUE**  
-----

**09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tél. : (226) 50 36 08 25 - Fax : (226) 50 36 26 13  
E-mail : [roppa@roppa-ao.org](mailto:roppa@roppa-ao.org) / [cet\\_roppa@yahoo.fr](mailto:cet_roppa@yahoo.fr) / [roppabf@liptinfor.bf](mailto:roppabf@liptinfor.bf)**

---

**Déclaration des Organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest sur  
l'efficacité de l'aide**

## **I. Contexte**

Après une longue période de marginalisation, l'agriculture semble faire l'objet d'un regain d'intérêt de la part de la communauté internationale. Toutes les institutions semblent vouloir réviser leur plan de financement du développement pour affecter davantage de ressources à l'agriculture. C'est le cas, notamment de la Banque Mondiale et de la Commission de l'Union Européenne. En redéfinissant ses priorités, la FAO a accordé une place importante à la formulation et à l'application de politiques et stratégies de développement agricoles.

Les chefs d'Etat africains, eux-mêmes, et sous leurs propres initiatives ont pris l'engagement d'affecter au moins 10% des budgets nationaux à l'amélioration de la productivité, la production et la croissance agricole.

Pour une fois, et ce depuis l'époque des programmes d'ajustement structurels, partenaires au développement et gouvernements nationaux sont en accord avec les organisations paysannes et la société civile pour redonner sa place au secteur agricole, dans le financement public.

Hélas ! Les déclarations d'intention ne sont pas encore suivies d'effets. Le financement public à partir des ressources nationales ou de l'aide public au développement sont loin d'être suffisants et durablement efficaces pour développer l'agriculture ouest africaine et assurer une transformation véritable des millions d'exploitations familiales agricoles de l'Afrique de l'ouest.

Faute de politiques de développement agricole et rural plus ambitieuses et appropriées aux niveaux national et régional, la capacité d'innovation reconnue des exploitations familiales agricoles et le potentiel agroécologique dont dispose l'Afrique de l'Ouest n'ont pas permis le développement escompté de l'agriculture pour permettre une sécurité alimentaire durable, la réduction de la pauvreté en milieu rural et l'intégration régionale.

La valeur ajoutée par travailleur agricole est actuellement en moyenne de 523 US \$ alors que la région importe pour nourrir sa population des denrées alimentaire d'une valeur de plus de 4 milliards par an (source FAO).

En outre, de nombreux spécialistes indiquent que si une coopération au développement agricole et des soutiens plus efficaces ne sont pas rétablis, l'agriculture et les exploitations familiales en Afrique seront plus vulnérables, que partout ailleurs dans le monde, des risques liés au changement climatique alors qu'elles contribuent très peu à la production des facteurs qui sont à l'origine de celui-ci.

De même, la crise énergétique mondiale et l'engouement qu'elle entraîne pour les multinationales dans la production de biocarburant, accentue les risques d'une insécurité alimentaire en Afrique, si dans ce domaine, des politiques/programmes concertés basés sur l'accès de l'énergie aux petits producteurs en milieu rural, pour la production et la transformation agricole et l'amélioration de leur cadre de vie, ne sont pas mises en œuvre.

Les efforts de mobilisation, d'organisation et de structuration des exploitations familiales ces 20 dernières années ont permis d'instaurer et/ou renforcer une pratique émergente de dialogue porteuse d'espoir, entre les administrations publiques, les partenaires au développement et les OP, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement agricole. Ce qui a contribué dans bien des cas à l'amélioration de leur gouvernance.

## **II. Constats sur l'efficacité de l'aide**

La réalité est donc que le financement public national et l'Aide publique au développement n'ont pas été efficaces pour réaliser les 7% de croissance dont l'Afrique de l'ouest a besoin pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. L'inefficacité de l'aide a été et est reconnue par l'ensemble de la Communauté des bailleurs, les Etats et les Organisations de la Société Civile.

Parmi les raisons avancées par les producteurs agricoles ouest africains regroupés sous l'égide du ROPPA, il peut être cité, entre autres :

### ***1. L'absence d'un partenariat d'égal à égal fondé sur le partage de responsabilité***

Les différents partenaires au développement interviennent très souvent sur la base de leurs propres intérêts, vision, perception et selon leur façon de faire, malgré les simulacres de consultation. C'est ainsi que les partenaires définissent unilatéralement leurs offres d'intervention et leurs pays ou zones de concentration. Cela engendre dans bien des cas une déstructuration de la cohésion sociale et des dynamiques propres aux acteurs/bénéficiaires.

### ***2. Le manque d'outils appropriés pour manager l'aide au développement dans le secteur agricole***

L'esprit des « projets » part toujours des besoins des bénéficiaires donc des faiblesses et presque jamais des solutions endogènes c'est-à-dire de leurs forces. Ce qui explique largement les difficultés à asseoir une base durable des interventions.

Les programmes et plans intégrés d'actions des bénéficiaires sont analysés et soutenus selon des approches sectorielles qui détruisent leur sens et leur cohérence avec la logique de fonctionnement dans les villages et les exploitations familiales agricoles.

Les projets deviennent ainsi très souvent comme des corps étrangers que personne n'ose rejeter mais que personne ne veut porter.

Les cadres logiques et autres outils de diagnostic et de planification des projets, malgré de nombreuses réadaptations, restent fortement basés sur les impératifs de suivi de la traçabilité et de visibilité de l'aide, montrant de fortes limites à assurer la flexibilité nécessaire pour prendre régulièrement en compte la complexité de la réalité des bénéficiaires.

Les lignes d'action du «projet» sont exclusivement centrées sur les préoccupations identifiées par le «projet». Il y a souvent très peu d'espace de liberté pour y apporter des corrections.

Les critères d'appréciation et d'évaluation des projets utilisés dans le cadre de ces outils rendent plus compte des valeurs et besoins liés à la vision des partenaires. Ils ne permettent pas de partager et mettre en valeur les éléments de valeurs d'appréciation des bénéficiaires.

### ***3. Une considération de l'action au détriment de la dynamique des acteurs***

L'aide a rarement renforcé la capacité des bénéficiaires pour faire d'eux un « contre-pouvoir ». Les processus des « projets » soutiennent «l'action» et rarement «l'acteur».

C'est ainsi que certaines étapes de développement sont sautées. En effet les OP font partie d'un tissu social dans lequel l'aide intervient souvent sans les prendre en compte.

### ***4. L'absence d'une vision concertée avec les bénéficiaires***

Les administrations publiques et les institutions régionales rencontrent toujours des difficultés à formuler des propositions d'intervention basées sur une vision prospective partagée, des politiques et programmes avec les OP et les différents groupes concernés. Ce qui fragilise leurs pouvoirs de négociation auprès des partenaires et ne permet pas d'avoir une visibilité et une évaluation pertinente des processus engagés sur le moyen et long terme.

En outre, cette situation ne permet pas l'appropriation, la cohésion, le partenariat et la synergie d'action nécessaires entre les différents groupes d'acteurs au niveau des bénéficiaires.

### **III. Engagements et recommandations des OP**

Le ROPPA est convaincu que l'aide dans le domaine de l'Agriculture reste utile pour le développement. **Toutefois il pense que la gestion de cette aide doit être repensée avec la nécessaire participation de tous les acteurs et singulièrement les organisations paysannes et rurales.** C'est pourquoi :

#### **1. Le ROPPA s'engage à :**

- Se mobiliser et mobiliser davantage ses membres pour un développement endogène **fondé sur les ressources internes des pays**
- oeuvrer à ce que l'Aide Publique au Développement, qui viendra en appoint aux efforts nationaux, impulse mieux ce développement
- Contribuer à la création d'un espace de concertation, entre tous les acteurs à tous les niveaux.
- Favoriser la capitalisation et le partage d'expériences, de connaissances et d'information entre les OP en matière de gouvernance des projets et programmes de développement agricole.
- Collaborer avec les administrations publiques, les coopérations bilatérales et multilatérales, les agences de coopérations, les ONG du Nord et du Sud, pour accompagner des projets participatifs au niveau des OP valorisant les dynamiques des acteurs et le potentiel de l'aide.
- **Revendiquer une meilleure participation des OP à l'élaboration des cadres de références et du budget des États** afin de mieux contrôler les mécanismes de détermination des fonds alloués au développement des différents secteurs de l'économie ;
- Participer à améliorer et renforcer le processus de coordination, concertation et harmonisation des interventions sur le terrain.
- Renforcer/multiplier leurs actions de plaidoyer et de lobbying auprès de l'État et des PTF afin qu'ils considèrent et appliquent les recommandations ci-dessous faites à leur égard ;

## **2. Invite les Etats et les institutions régionales à :**

- Reconnaître le rôle moteur de l'agriculture dans le développement et y consacrer les ressources budgétaires nécessaires à cet effet.
- Reconnaître le rôle central que jouent les exploitations familiales et les petits producteurs dans l'agriculture ouest africaine
- Promouvoir et vulgariser des outils du type « fonds non affectés d'avance », un instrument très positif initié par de rares ONG et, déjà utilisés par certains projets publics dits de développement local.
- Définir des outils endogènes d'élaboration et d'évaluation des programmes et projets d'intervention dans le secteur agricole.
- Renforcer la participation des OP dans les espaces de dialogue et de consultation pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes à travers des mandats clairement définis et des moyens pour les mettre en œuvre.
- Mettre en place des ressources pour accompagner le renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles des agriculteurs et de leurs organisations en matière i) de production en qualité et en quantité, ii) préservation de l'environnement, iii) de Gouvernance, d'exécution et d'influence des politiques et programmes de développement.

## **3. Exhorte les OSC du Nord à :**

- S'inscrire dans une dynamique de renforcement des relations de partenariat avec les OP, sur la base d'un respect mutuel
- S'abstenir de leur implication directe dans la mise en œuvre de programmes/projets de développement, tâches qu'elles doivent de plus en plus déléguer à leurs partenaires du Sud ;
- Établir un véritable code de bonne conduite avec leurs partenaires de la société civile du Sud
- Relayer les préoccupations de leurs partenaires du Sud auprès des décideurs du Nord.

#### **4. Exhorte la communauté Internationale à :**

- **Prendre en compte le rôle prioritaire de l'agriculture dans le développement en Afrique**, notamment en la considérant de manière explicite et suffisante comme une composante essentielle des stratégies de réduction de la pauvreté et de la faim dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
- Accepter et accompagner l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des politiques agricoles et agroalimentaires
- **Réviser les conditionnalités d'accès et d'exécution de l'Aide pour assurer la flexibilité nécessaire pour son efficacité, tout en garantissant la transparence et l'efficience.**
- Appuyer la mise en œuvre d'instruments d'aide adaptés aux organisations de base : « l'appui-processus » permettant de bien préparer et conduire des interventions basées sur des soutiens aux dynamiques sociales.
- Soutenir la mise en œuvre de « Fonds décentralisés » (par pays ou prévus par petites régions) qui permettraient d'organiser sur place la synergie entre administration, collectivités, ONG locales ou étrangères, OP, etc.
- Prendre en compte les dimensions de l'intégration régionale
- Impliquer directement les organisations bénéficiaires et les organismes d'appui qui les accompagnent dans les processus de négociations des politiques et accords-cadres d'intervention avec les Etats.
- **Définir des outils et des priorités d'affectation orientés plus vers la reconstitution des capacités d'investissement des exploitations familiales tout en prenant en compte les effets des calamités naturelles.**